Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

Commune de Renac

Analyse de la commune

Version du 05/09/2025

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

SOMMAIRE

I) RESUME NON TECHNIQUE 4

II) DONNEES DE DEPART 6

II-1. Démographie de la commune de Renac 6

II-2. Enjeux sanitaires et environnementaux 6

II-3. L'assainissement collectif sur Renac 6

III) PRESENTATION DES SECTEURS ETUDIES 9

III-1. Présentation générale 9

III-2. Le secteur de la Bouletterie (ZE_11) 11

III-3. Le secteur du Pont (ZE_84) 13

III-4. Le secteur de la Chapelle de Gavrain (SC_11) 15

IV) ETUDE DES SCENARIOS : RESULTATS OBTENUS 17

IV-1. Prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires 17

IV-2. Comparaison des couts des scénarios envisagés 17

IV-3. Proposition de zonage 19

IV-4. Compatibilité entre le zonage et la capacité des lagunes de Renac 20

V) CARTES DE ZONAGE 21

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

Figure 1 : Présentation des réseaux de collecte des eaux usées de Renac 8
Figure 2 : Secteurs étudiés à Renac 9
Figure 3 : Secteurs étudiés sur Renac 10
Figure 4 : Localisation du secteur de la Bouletterie (ZE_11) 11
Figure 5 : Analyse des contraintes de surface 11
Figure 6 : Carte d'aptitude des sols 11
Figure 7 : Projet de raccordement aux lagunes de Renac 12
Figure 8 : Localisation du secteur du Pont (ZE_84) 13
Figure 9 : Analyse des contraintes de surface 13
Figure 10 : Carte d'aptitude des sols 13
Figure 11 : Projet de raccordement aux lagunes de Renac 14
Figure 12 : Localisation du secteur de la Chapelle de Gavrain (SC_11) 15
Figure 13 : Analyse des contraintes de surface 15
Figure 14 : Carte d'aptitude des sols 15
Figure 15 : Projet de création d'un nouveau système de traitement 16
Figure 16 : Estimation des couts de mise en œuvre des scénarios étudiés sur chaque secteur. Comparaison des couts. Proposition de zonage. Nombre d'équivalents habitants raccordés. 18
Figure 17 : Futur plan de zonage d'assainissement collectif 22

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

I) RESUME NON TECHNIQUE

En 2021, Renac comptait 1 036 habitants. Dans la présente étude, le taux d'occupation des logements est estimé à 2.22 habitants par logement.

La commune dispose d'une Carte Communale (CC), approuvée en 2009. Cette dernière prévoit environ 35 hectares de zones constructibles sur le bourg de Renac.

D'un point de vue de l'assainissement, les 219 abonnés du bourg sont reliés à 5,1 km de réseau de collecte des eaux usées. Les effluents sont traités sur les lagunes de Renac.

Les lagunes du bourg reçoivent actuellement une charge maximum de 233 EH, sans impact sur le milieu récepteur.

D'un point de vue de l'assainissement non collectif, 62 dispositifs sont recensés, dont un tiers n'est pas conforme à la réglementation en vigueur et devra être réhabilité à terme (10 sont des non conformes avec danger). L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non-collectif est médiocre, avec des sols peu profonds et schisteux, à tendance imperméable.

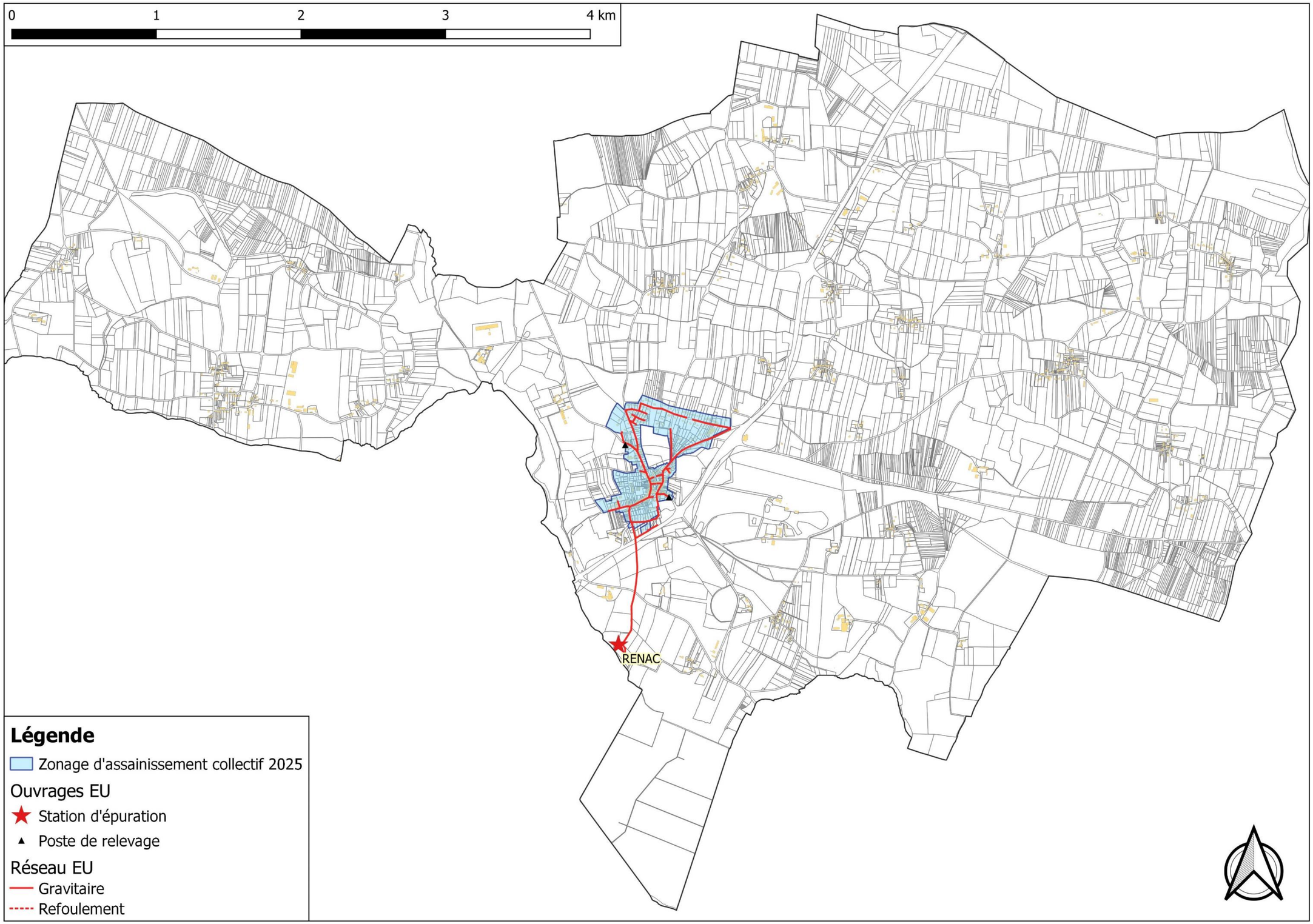
L'objet de l'étude vise à étudier les secteurs qui :
- ne sont pas situés dans le zonage d'assainissement collectif effectif,
- sont situés dans une zone urbanisée ou à urbaniser
- et les hameaux situés en zone sensible

Trois zones d'études ont été identifiées autour du zonage d'assainissement réglementaire. L'étude des scénarios assainissement non collectif et assainissement collectif et l'application des critères de priorisation montre que d'un point de vue économique et environnemental, le raccordement des secteurs suivants est à privilégier :
- ZE_11 La Bouletterie

Il est proposé la régularisation du zonage effectif en zonage réglementaire et l'intégration du secteur précité au zonage d'assainissement collectif.

La charge future à traiter prenant en compte les différents scénarios favorables à l'assainissement collectif est estimée à terme à environ 357 EH et 81 m3/j.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE



Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

II) DONNEES DE DEPART

II-1. Démographie de la commune de Renac

En 2021, la commune de Renac comptait 1 036 habitants. Le document d'urbanisme en vigueur est la carte communale validée le 16 avril 2009.

Les hypothèses retenues pour l'évolution sur 10 ans sont :

- Un taux d'occupation de 2.22 habitants par logement
- Une densité de **12 logements par hectare** sur les secteurs à urbaniser

II-2. Enjeux sanitaires et environnementaux

Parmi les enjeux environnementaux, il est à noter la présence de zones humides sensible à la pollution par les eaux usées sur le territoire de Renac, ainsi que de zones sensibles en aval de la commune.

La localisation et les caractéristiques de ces zones sont présentées dans le rapport de l'état des lieux de Redon Agglomération.

II-3. L'assainissement collectif sur Renac

Détaillé dans le rapport de l'état des lieux de Redon Agglomération, les caractéristiques principales des lagunes de Renac sont rappelées ci-après.

➔ ***Zonage réglementaire***

Il n'y a pas de zonage réglementaire de défini pour la commune de Renac.

➔ ***Les abonnés***

D'après le Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) réalisé en 2024, en 2021 les Lagunes de Renac comptaient **219 abonnés, soit 486 habitants raccordés**.

La consommation d'eau par habitant de Renac représente **69 litres par jour** en 2021.

➔ ***Le réseau de collecte***

Le réseau parcourt une longueur totale de 5,5 km (dont 0,4 km en refoulement), avec 2 postes de relevement.

➔ ***La conformité du rejet et incidence sur le milieu récepteur***

Le rejet n'est pas conforme à l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2002 sur le paramètre NTK.

Il ne présente pas d'impact significatif sur le milieu récepteur (le Canut Sud).

➔ ***Les Lagunes de Renac***

Mise en service	1992, exploitée par la SAUR		
Type de traitement	- Dégrilleur manuel, - Débourbeur, - 3 lagunes.		
Capacité	Organique		Hydraulique
	EH	$kgDBO_5/j$	m^3/j
	400	24	60
Charge moyenne	217	13	41
Charge moyenne temps de pluie, nappe haute	Non concerné	Non concerné	surcharge
Charge maximum	233	14	surcharge
Marge	**167**	**10**	**surcharge**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

En considérant que le rejet n'a pas d'impact significatif sur le milieu récepteur, il est estimé que la station peut accepter **167 EH supplémentaires**.

➔ ***Travaux prévus***

Des travaux de réhabilitation sont prévus d'ici 2027 sur la station de traitement de Renac afin de pouvoir accepter les charges entrantes futures et de régler le problème de surcharge hydraulique. De plus, 302 mètres de réseaux de collecte seront réhabilités.

➔ ***Le zonage effectif***

Le zonage effectif correspond aux parcelles déjà raccordées au réseau ou raccordables sans extension du réseau et aux zones urbanisables non construites à moins de 35 m d'un réseau gravitaire de collecte. Selon la densification prévu par le SCOT du Pays de Redon, il est estimé que, dans les limites du zonage effectif, il y aura **111 EH supplémentaires** dans les Lagunes de Renac.
La carte du zonage est présentée en page suivante.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

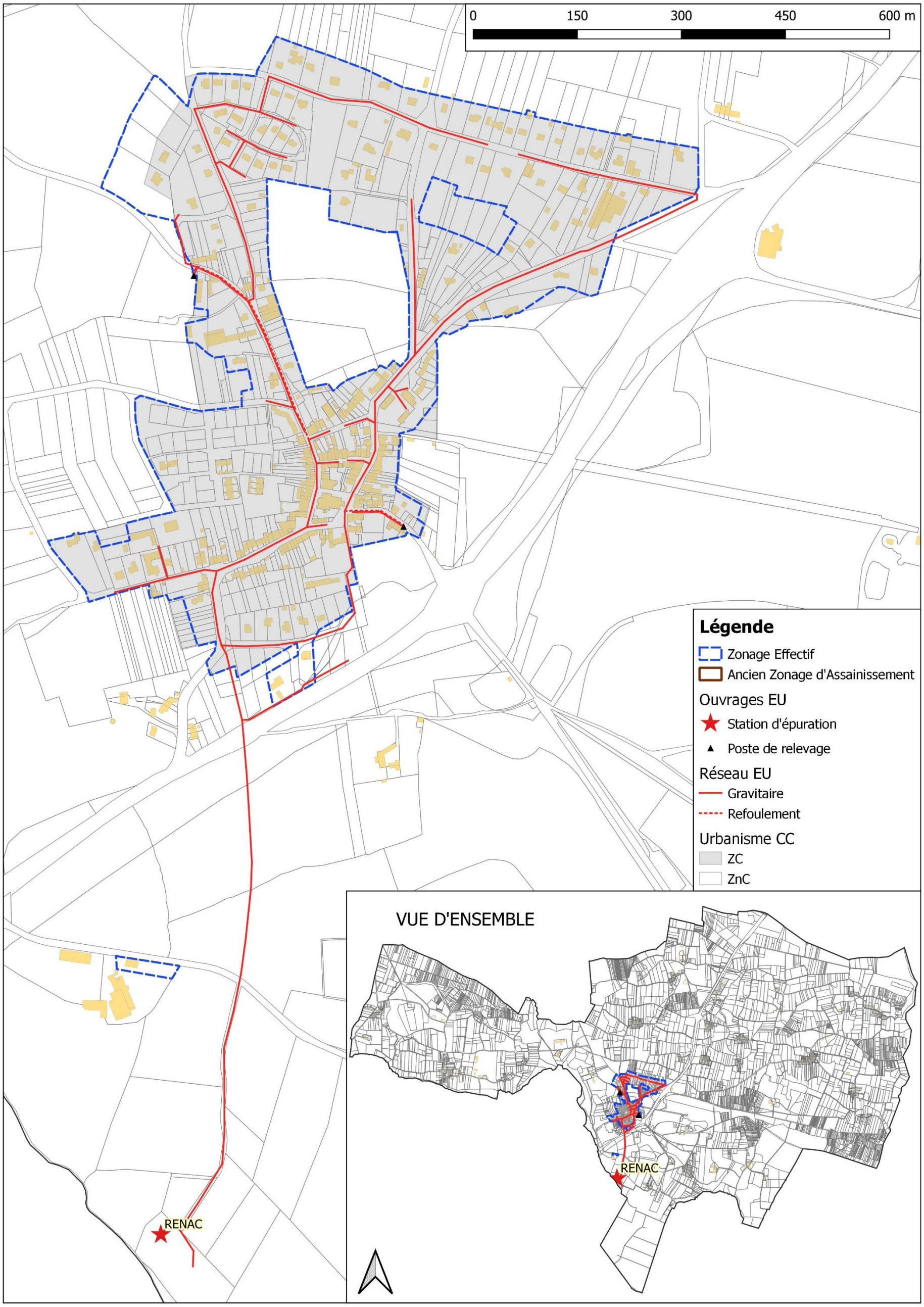


Figure 1 : Présentation des réseaux de collecte des eaux usées de Renac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

III) PRESENTATION DES SECTEURS ETUDIES

III-1. Présentation générale

Trois secteurs ont été étudiés. Leur localisation figure sur la carte de la page suivante et leurs principales caractéristiques sont reportées dans le tableau suivant :

Secteur d'étude	Secteur d'étude	Zonage PLU	Surface zone étude (ha)	Nb d'habitations existantes	Nb établissements existants	Nb habitations en projet	Nb établissements en projet	Nb d'EH en situation future
ZE_11	La Bouletterie	ZC	0,8	-	-	6	-	13
ZE_84	Le Pont	ZnC	0,2	1	-	-	-	2
SC_11	La Chapelle de Gavrain	ZnC	2,2	13	-	-	-	22

Figure 2 : Secteurs étudiés à Renac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

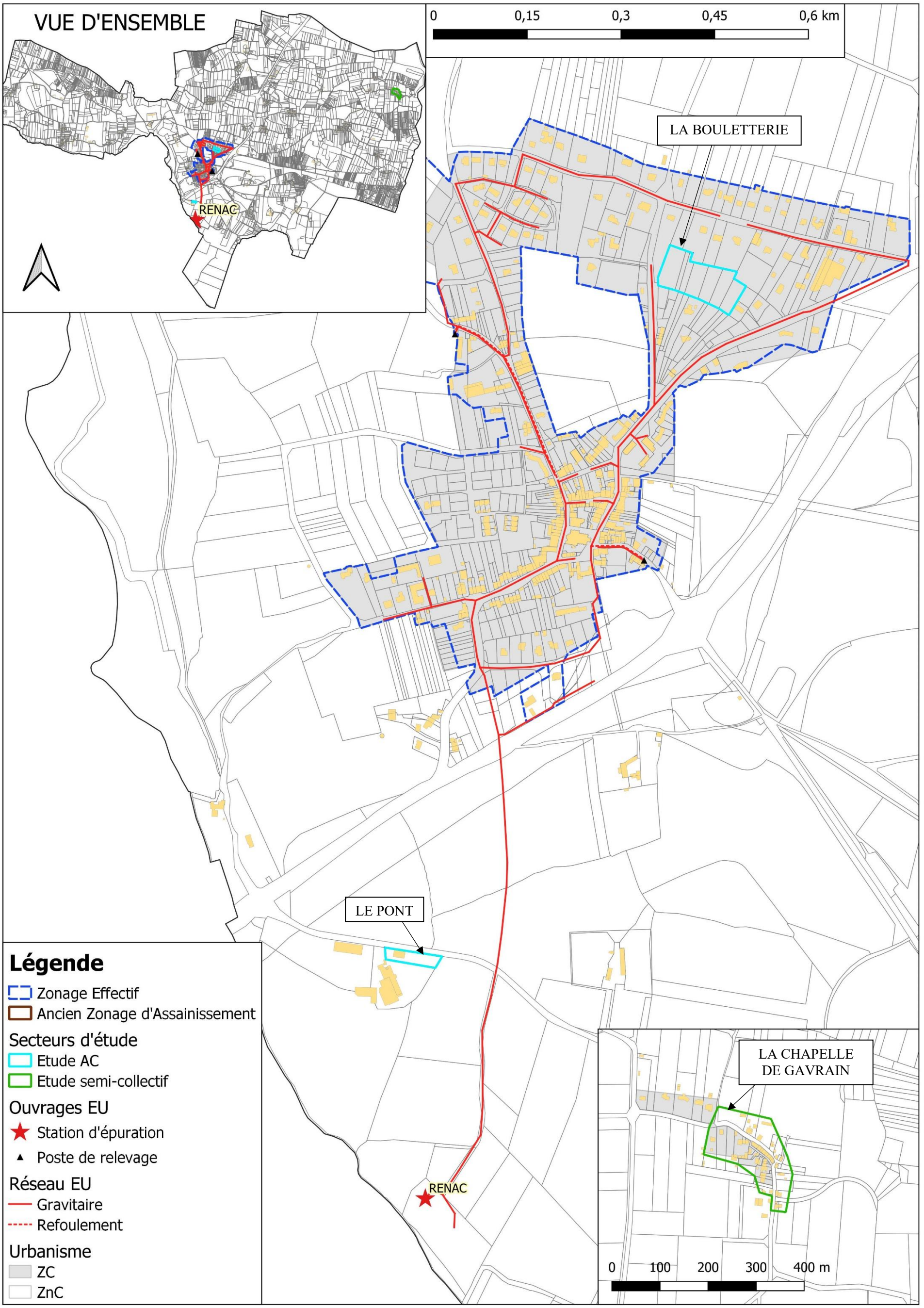


Figure 3 : Secteurs étudiés sur Renac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

III-2. Le secteur de la Bouletterie (ZE_11)

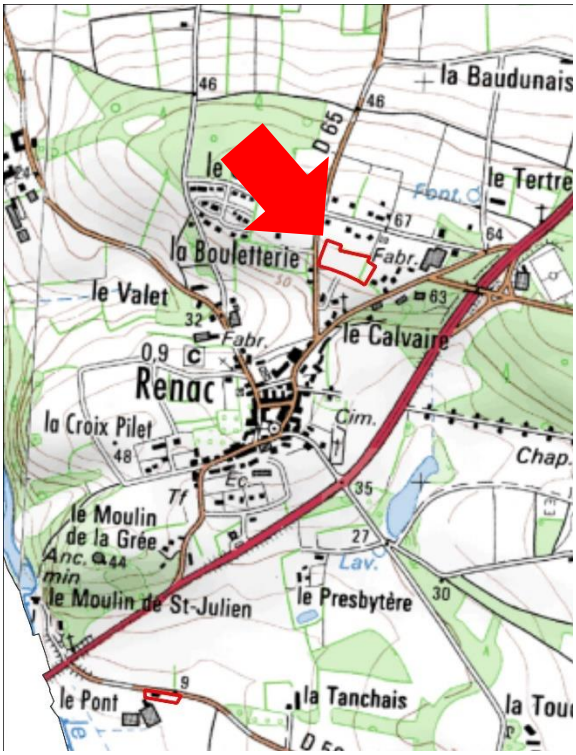


Figure 4 : Localisation du secteur de la Bouletterie (ZE_11)

Ce secteur est situé au lieu-dit la Bouletterie, au nord du bourg de Renac. Sa surface est de 0,79 hectares. Situé en zone ZC, aucune habitation n'est recensée sur le secteur. 6 habitations sont en projet de construction.

Le secteur est inclus dans le zonage d'assainissement effectif mais ne peut être réccordé sans extension préalable du réseau.

Le flux de pollution futur est estimé à **13 EH**.

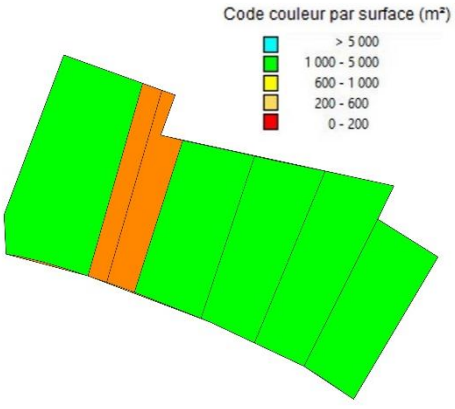


Figure 5 : Analyse des contraintes de surface

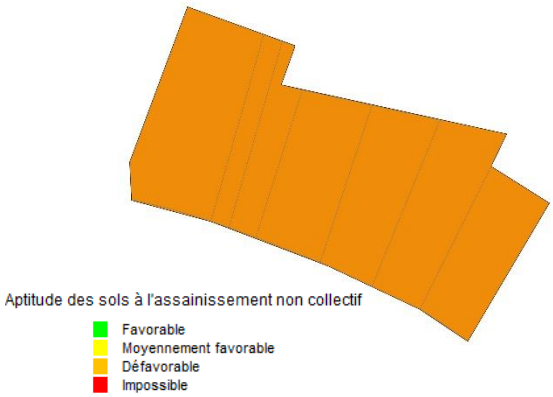


Figure 6 : Carte d'aptitude des sols

La majorité des parcelles du secteur ont une superficie comprise entre 1 000 et 5 000 m². L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissemement non-collectif est médiocre.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de créer 6 nouveaux dispositifs.

- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : il est prévu de raccorder le réseau au réseau des lagunes de Renac. Ceci nécessite de poser 109 m de conduites gravitaires.



Figure 7 : Projet de raccordement aux lagunes de Renac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

III-3. Le secteur du Pont (ZE_84)

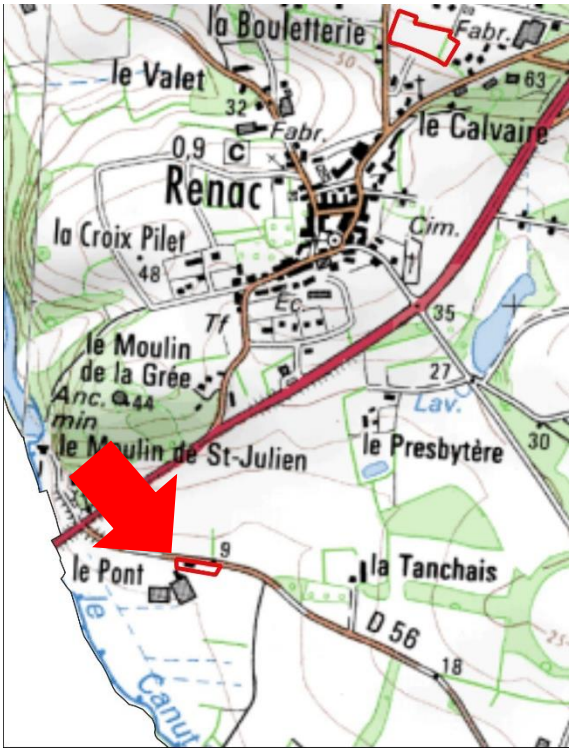


Figure 8 : Localisation du secteur du Pont (ZE_84)

Ce secteur est situé au lieu-dit le Pont, au sud du bourg de Renac. Sa surface est de 0,17 hectares. Situé en zone ZnC, 1 habitation existante est recensée sur le secteur.

Le secteur est inclus dans le zonage d'assainissement effectif (l'habitation est raccordée, mais le maintien du raccordement dépend de l'implantation de la nouvelle STEP).

Le flux de pollution du secteur est de **2 EH**.

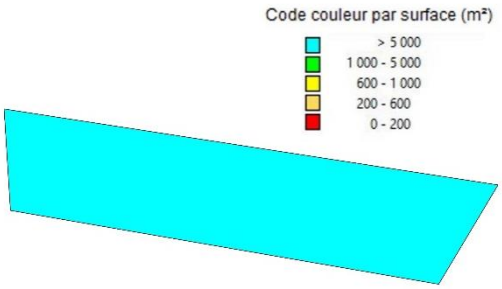


Figure 9 : Analyse des contraintes de surface

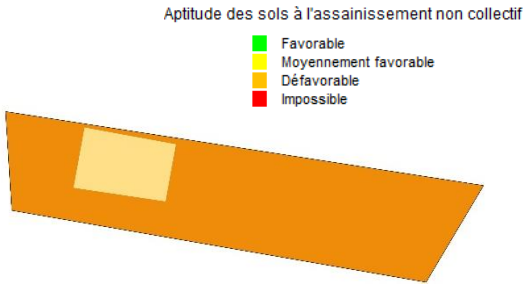


Figure 10 : Carte d'aptitude des sols

Le secteur est composé d'une unique parcelle dont la superficie est supérieure à 5 000 m². L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non-collectif est médiocre.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 1 dispositif.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : il est prévu de raccorder le réseau au réseau des lagunes de Renac. Ceci nécessite de poser 5 m de conduites gravitaires et 760 de conduites de refoulement, ainsi qu'un poste de relèvement.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

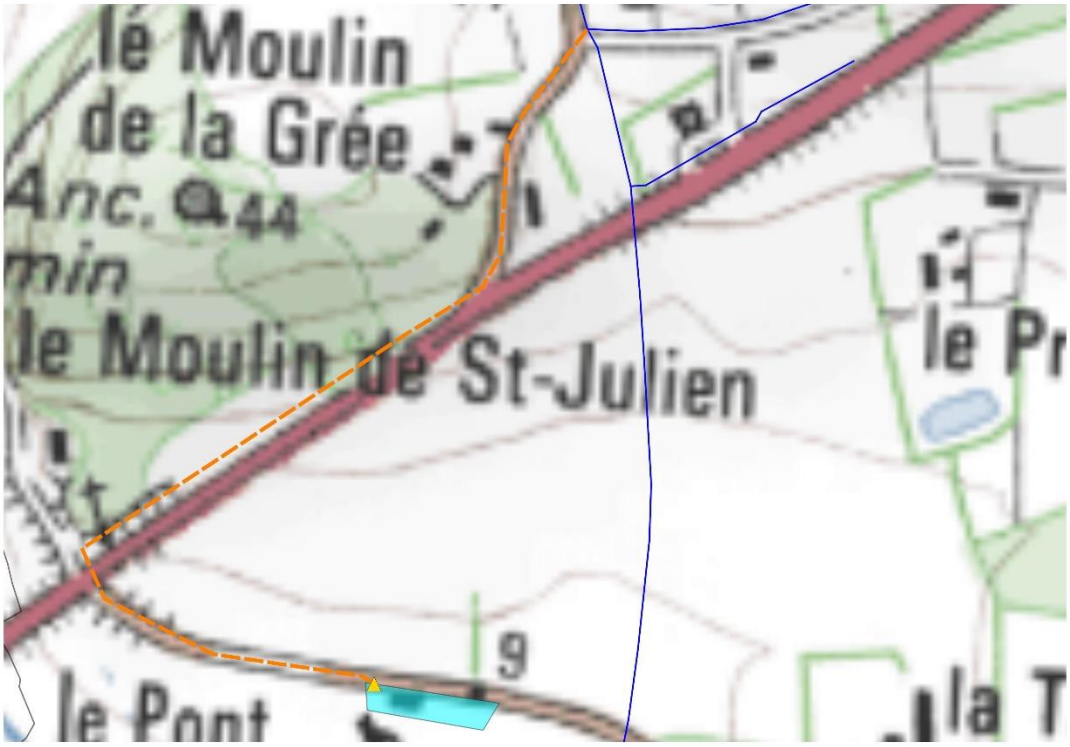


Figure 11 : Projet de raccordement aux lagunes de Renac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

III-4. Le secteur de la Chapelle de Gavrain (SC_11)



Figure 12 : Localisation du secteur de la Chapelle de Gavrain (SC_11)

Ce secteur est situé au lieu-dit la Chapelle, à 4,5 km au nord-est du réseau des lagunes de Renac. Sa surface est de 2,15 hectares. Situé en zone ZnC, 13 habitations existantes sont recensées sur le secteur.

Le secteur est considéré dans le zonage d'assainissement non-collectif.

Le flux de pollution du secteur est de **22 EH**.

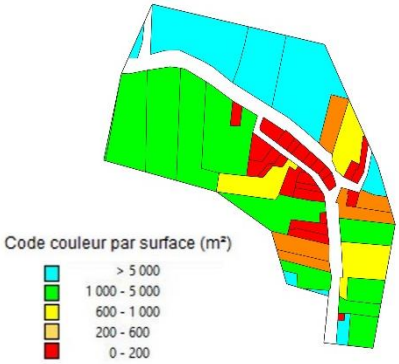


Figure 13 : Analyse des contraintes de surface

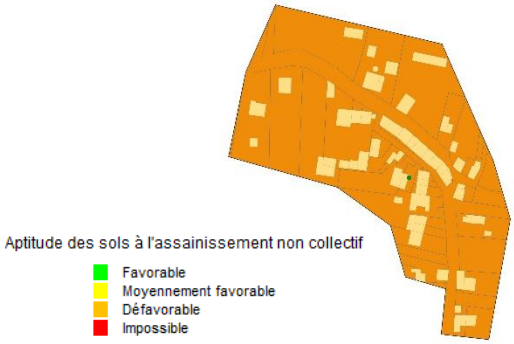


Figure 14 : Carte d'aptitude des sols

Les sols du secteur présentent une aptitude médiocre vis-à-vis de l'assainissement non-collectif.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 8 dispositifs.

- Le scénario « assainissement Semi-Collectif » : du fait de l'éloignement du secteur à un réseau des eaux usées existant, il est prévu de créer un petit système de traitement d'une capacité d'environ 22 EH. Pour raccorder les habitations à ce système, il est prévu de poser 272 m de conduites gravitaires.
  L'implantation du système de traitement est proposée par défaut au niveau du point bas.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE



Figure 15 : Projet de création d'un nouveau système de traitement

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

IV) ETUDE DES SCENARIOS : RESULTATS OBTENUS

IV-1. Prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires

Pour rappel, les zones sensibles définies dans l'étude correspondent aux zones suivantes :

- Zones humides et abords des cours d'eau ;
- ZNIEFF ;
- Zone Natura 2000 ;
- Sites inscrits et classés sensibles à la pollution des eaux ;
- Sites de baignades ;
- Périmètres de protection de captage.

Aucun des secteurs étudiés n'est situé dans une de ces zones.

IV-2. Comparaison des couts des scénarios envisagés

Les calculs des couts de chaque scénario a été établi selon la méthodologie présentée dans les chapitres précédents. Le détail des calculs figure en annexe. Les tableaux de la page suivante synthétisent les résultats obtenus.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

CONSTRUCTION DU SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Secteur d'étude	Secteur d'étude	Atptitude des sols vis-à-vis de l'ANC				Contraintes			Nb dispositifs			Cout du scénario ANC (hors subvention en € HT)				
		Bonne	Moyenne	Médiocre		Habitat 1 : dispersé 2 : moyenneme	Pentes 1 : faible 2 : moyen 3 : fort	Surface 1 : faible 2 : moyen 3 : fort	… A réhabiliter	… A créer	Cout moyen du dispositif € HT	**Investissement**	**Fonctionnement (calculé sur 30 ans)**	Cout global annuel	Cout annuel par habitation	Cout annuel par EH
ZE_11	La Bouletterie	0%	0%	100%	0%	2	3	1	-	6	10 675	**64 050,00 €**	**450,00 €**	2 585,00 €	430,83 €	194,07 €
ZE_84	Le Pont	0%	0%	100%	0%	1	1	1	1	-	10 675	**10 675,00 €**	**75,00 €**	430,83 €	430,83 €	258,76 €
SC_11	La Chapelle de Gavrain	0%	0%	100%	0%	2	2	3	8	-	11 938	**95 500,00 €**	**1 200,00 €**	4 383,33 €	337,18 €	202,51 €

CONSTRUCTION DU SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Secteur d'étude	Secteur d'étude	Technique					Coût du scénario AC (hors subvention en € HT)						**Ratio AC/ANC (cout sur 30 ans) ***
		Longueur de réseau à créer (mètres)	Nombre de postes de relèvement	Nombre de branchements	Distance moyenne entre branchements (mètres)	Surface moyenne de lot (m²)	**Investissement**	**Fonctionnement (calculé sur 30 ans)**	PFAC (€)	Cout global annuel	Cout annuel par habitation	Cout annuel par EH	
ZE_11	La Bouletterie	109	-	6	18	1 318	**37 337,50 €**	**605,50 €**	9 000,00 €	1 850,08 €	308,35 €	138,90 €	0,72
ZE_84	Le Pont	765	1	1	765	1 667	**204 455,00 €**	**10 414,13 €**	1 500,00 €	17 229,29 €	17 229,29 €	10 347,92 €	39,99
SC_11	La Chapelle de Gavrain	272	-	13	21	1 655	**176 737,70 €**	**1 004,68 €**	19 500,00 €	6 895,93 €	530,46 €	318,59 €	1,57

* : Le Ratio AC/ANC est calculé en comparant les coûts globaux annuels pour l'assainissement collectif et l'assainissement non-collectif. Un ratio inférieur à 1 signifie que l'assainissement collectif est plus avantageux financièrement que l'assainissement non collectif.

Figure 16 : Estimation des couts de mise en œuvre des scénarios étudiés sur chaque secteur. Comparaison des couts. Proposition de zonage. Nombre d'équivalents habitants raccordés.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

IV-3. Proposition de zonage

Les secteurs sont classés selon deux catégories :

- les secteurs d'extension, pour lesquels le raccordement au réseau d'assainissement collectif se fait par création d'une extension du réseau existant sur le domaine public
- les secteurs en lotissement, pour lesquels le raccordement au réseau d'assainissement collectif se fait par création d'un nouveau réseau au sein du lotissement

Sur la commune de Renac, les secteurs sont répartis de la façon suivante :

Secteurs d'extension	Secteurs en lotissement
- ZE_11 La Bouletterie - ZE_84 Le Pont - SC_11 La Chapelle de Gavrain	Il n'y a pas de secteur en lotissement sur la commune de Renac

Extension :
Les critères de priorisation[1] des secteurs appliqués à l'ensemble du territoire de Redon Agglomération mettent en évidence la possibilité de raccorder au réseau collectif seulement le secteur d'extension ZE_11 sur la commune de Renac.

Il est donc proposé une régularisation du zonage effectif en zonage réglementaire, auquel s'ajoute les secteurs suivants :

- ZE_11 La Bouletterie

Le reste du territoire de la commune sera maintenu en assainissement non collectif.

[1] La méthode du choix des extensions du réseau prévues par Redon Agglomération est détaillée dans le rapport de phase 1 - Méthodologie

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

IV-4. Compatibilité entre le zonage et la capacité des lagunes de Renac

Le but de cette partie de l'étude vise à vérifier que la station d'épuration sera capable d'accepter ces flux. Ces calculs sont réalisés en estimant la pollution domestique actuelle, la charge liée à l'augmentation de population attendue dans le bourg et la prise en compte de l'urbanisation de ces futures zones.

Le calcul est résumé dans le tableau ci-dessous :

Origine des pollutions		Charge organique
Pollution actuelle domestique traitée par la station d'épuration		**233 EH**
Augmentation de la population lié à la densification dans la zone collectée		**111 EH**
Secteur d'extension	ZE_11 La Bouletterie	13 EH
Charge de pollution finale		**357 EH**

Les lagunes, dimensionnées pour 400 EH, sont capables de traiter les effluents actuels et futurs.

D'un point de vue hydraulique, la station est en surcharge par temps de pluie, nappe haute. Cependant, des travaux sont prévus sur le réseau de collecte pour réduire les apports en eaux parasites. Le supplément sera de 124 EH x 150 L/EH/j = 19 m3/j, soit un volume total de 62 + 19 = 81 m3/j (flux hydraulique maximum), supérieur à la capacité de la station (60 m3/j).

➔ **Les lagunes sont compatibles avec les charges organiques futures. De plus, les travaux prévus sur les réseaux permettront de réguler la surcharge hydraulique survenant par temps de pluie, nappe haute.**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

V) CARTES DE ZONAGE

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

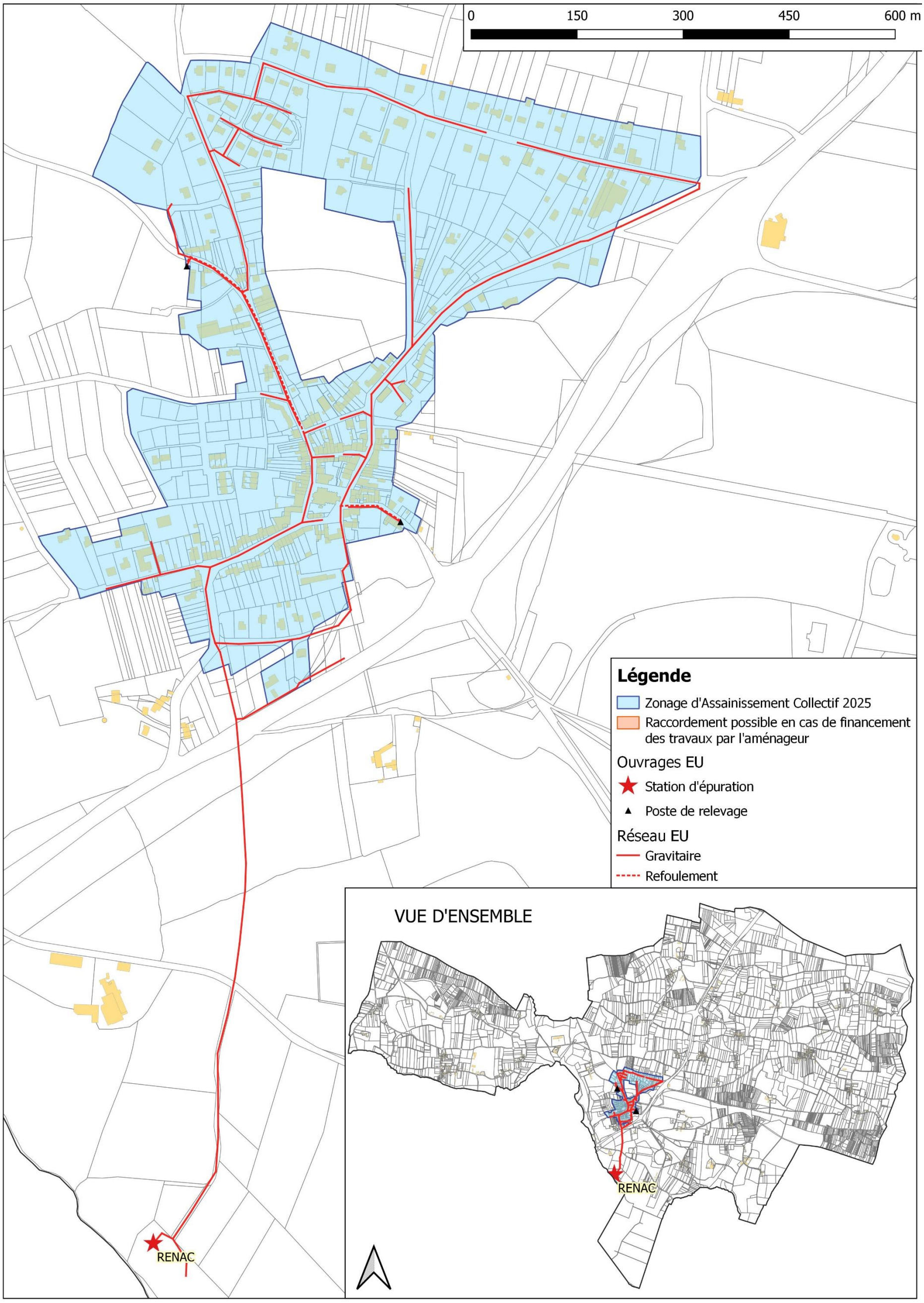


Figure 17 : Futur plan de zonage d'assainissement collectif

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

ANNEXE : SCENARIOS ETUDIES

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

Commune	Renac	ZE_11	La Bouletterie
Surface		0,79 ha	
Zonage PLU		ZC	
Nombre d'habitations		Existantes	0
		En projet	6
Nombre d'établissements		Existantes	0
		En projet	0

Commentaire ZE_11

Sans objet

Habitat	Pentes	Surface
1 : dispersé 2 : moyennement dense	1 : faible (<2%) 2 : moyen (2 à 5%) 3 : fort (5 à 10%)	1 : faible (< 600 m²) 2 : moyen (300 à
2	3	1

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	8 500,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	10 000,00 €	6	60 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Dispositif agréé	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH			- €
	Etudes de sol + contrôles	Etude	675,00 €	6	4 050,00 €
				Cout total	**64 050,00 €**

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	50,00 €	6	300,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Dispositif agréé	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif		0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	6	150,00 €
				Cout total annuel	**450,00 €**

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	450,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	400,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	250,00 €	109	27 250,00 €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	125,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	80,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	100 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	150 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	200 000,00 €		- €
	Poste de refoulement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	6	9 000,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Nb EH		13	- €
	Poste de relevement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
				Sous total	36 250,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	3%		1 087,50 €
				Cout total	**37 337,50 €**

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	1 500,00 €	6	9 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	1 500,00 €		- €
				Cout total	**9 000,00 €**

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	109	272,50 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement pour branchement particulier	Unité	500,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	6	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	25,00 €	13	333,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	362,50 €		- €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €
				Cout total annuel	**605,50 €**

0 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit			-
	0	ANC non conformes soit			-
	0	ANC non identifiés (ou stade projet)			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			0		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			6		
Total dispositifs à construire			6		OK

Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part		0%	100%		100%
Nb dispositifs concernés	-	-	6	-	6

Contraintes environnementales :

Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.

Commentaires :

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	0	6	6	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,22	2,22	2,22	habitants / logement
Nombre d'habitants	0	13,32	13	habitants
Flux d'EH par habitant	0,75	1	1	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	-	13	**13**	EH

* préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	-	13	13	EH	

Commentaires

Flux d'EH/hab : préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

On retiendra 0,75 EH/hab pour les habitations actuelles et 1 EH/hab pour les constructions futures

Etablissements :

Conclusion

Assainissement	Investissement (coût €HT)	Exploitation (coût annuel HT)	
Collectif	37 337,50 €	605,50 €	55 502,50 €
Non collectif	64 050,00 €	450,00 €	77 550,00 €

Ratio AC/ANC : 1

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

Commune	Renac	ZE_84	Le Pont
Surface		0,17 ha	
Zonage PLU		ZnC	
Nombre d'habitations		Existantes	1
		En projet	0
Nombre d'établissements		Existantes	0
		En projet	0

Commentaire ZE_84

Habitation raccordée, maintien du raccordement dépendant de la nouvelle implantation de la STEP

Habitat	Pentes	Surface
1 : dispersé 2 : moyennement dense	1 : faible (<2%) 2 : moyen (2 à 5%) 3 : fort (5 à 10%)	1 : faible (< 600 m²) 2 : moyen (300 à
1	1	1

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	8 500,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	10 000,00 €	1	10 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Dispositif agréé	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH			- €
	Etudes de sol + contrôles	Etude	675,00 €	1	675,00 €
				Cout total	**10 675,00 €**

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	50,00 €	1	50,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Dispositif agréé	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif		0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	1	25,00 €
				Cout total annuel	**75,00 €**

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	450,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	400,00 €	5	2 000,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	250,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	125,00 €	760	95 000,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	80,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	100 000,00 €	1	100 000,00 €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	150 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	200 000,00 €		- €
	Poste de refoulement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	1	1 500,00 €
	Station d'épuration	Nb EH		2	- €
	Poste de relevement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
				Sous total	198 500,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	3%		5 955,00 €
				Cout total	**204 455,00 €**

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	1	1 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	1 500,00 €		- €
				Cout total	**1 500,00 €**

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	5	12,50 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	760	760,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	9 600,00 €	1	9 600,00 €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement pour branchement particulier	Unité	500,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	1	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	25,00 €	2	41,63 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	4 318,33 €		- €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €
				Cout total annuel	**10 414,13 €**

1 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit			-
	0	ANC non conformes soit			-
	1	ANC non identifiés (ou stade projet)			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			1		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			0		
Total dispositifs à construire			1		OK

Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part		0%	100%		100%
Nb dispositifs concernés	-	-	1	-	1

Contraintes environnementales :

Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.

Commentaires :

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	1	0	1	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,22	2,22	2,22	habitants / logement
Nombre d'habitants	2	0	2	habitants
Flux d'EH par habitant	0,75	1	0,75	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	2	-	**2**	EH

* préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	2	-	**2**	EH	

Commentaires

Flux d'EH/hab : préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

On retiendra 0,75 EH/hab pour les habitations actuelles et 1 EH/hab pour les constructions futures

Etablissements :

Conclusion

Assainissement	Investissement (coût €HT)	Exploitation (coût annuel HT)	
Collectif	204 455,00 €	10 414,13 €	516 878,75 €
Non collectif	10 675,00 €	75,00 €	12 925,00 €

Ratio AC/ANC : 40

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_3-DE

Commune	Renac	SC_11	La Chapelle de Gavrain
Surface		2,15 ha	
Zonage PLU		ZnC	
Nombre d'habitations		Existantes	13
		En projet	0
Nombre d'établissements		Existantes	0
		En projet	0

Commentaire SC_11

Sans objet

Habitat	Pentes	Surface
1 : dispersé 2 : moyennement dense	1 : faible (<2%) 2 : moyen (2 à 5%) 3 : fort (5 à 10%)	1 : faible (< 600 m²) 2 : moyen (300 à
2	2	3

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	8 500,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	10 000,00 €	4	40 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Dispositif agréé	Dispositif	12 000,00 €	1	12 000,00 €
	Station d'épuration privative	EH	2 000,00 €	15	30 000,00 €
	Etudes de sol + contrôles	Etude	675,00 €	20	13 500,00 €
				Cout total	**95 500,00 €**

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	50,00 €	4	200,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Dispositif agréé	Dispositif	500,00 €	1	500,00 €
	Station d'épuration	Dispositif		15	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	20	500,00 €
				Cout total annuel	**1 200,00 €**

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	450,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	400,00 €	272	108 800,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	250,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	125,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	80,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	100 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	150 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	200 000,00 €		- €
	Poste de refoulement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	13	19 500,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	2 000,00 €	22	43 290,00 €
	Poste de relevement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
				Sous total	171 590,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	3%		5 147,70 €
				Cout total	**176 737,70 €**

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	13	19 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	1 500,00 €		- €
				Cout total	**19 500,00 €**

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	272	680,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement pour branchement particulier	Unité	500,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	13	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	15,00 €	22	324,68 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	1 715,90 €		- €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	1 236,86 €		- €
				Cout total annuel	**1 004,68 €**

13 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	5	ANC conformes soit			56%
	4	ANC non conformes soit			44%
	4	ANC non identifiés (ou stade projet)			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			8		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			0		
Total dispositifs à construire			8		erreur

Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part			100%		100%
Nb dispositifs concernés	-	-	8	-	8

Contraintes environnementales :

Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.

Commentaires :

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	13	0	13	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,22	2,22	2,22	habitants / logement
Nombre d'habitants	29	0	29	habitants
Flux d'EH par habitant	0,75	1	0,75	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	22	-	**22**	EH

* préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	22	-	22	EH	

Commentaires

Flux d'EH/hab : préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

On retiendra 0,75 EH/hab pour les habitations actuelles et 1 EH/hab pour les constructions futures

Etablissements :

Conclusion

Assainissement	Investissement (coût €HT)	Exploitation (coût annuel HT)	
Collectif	176 737,70 €	1 004,68 €	206 877,95 €
Non collectif	95 500,00 €	1 200,00 €	131 500,00 €

Ratio AC/ANC : 2